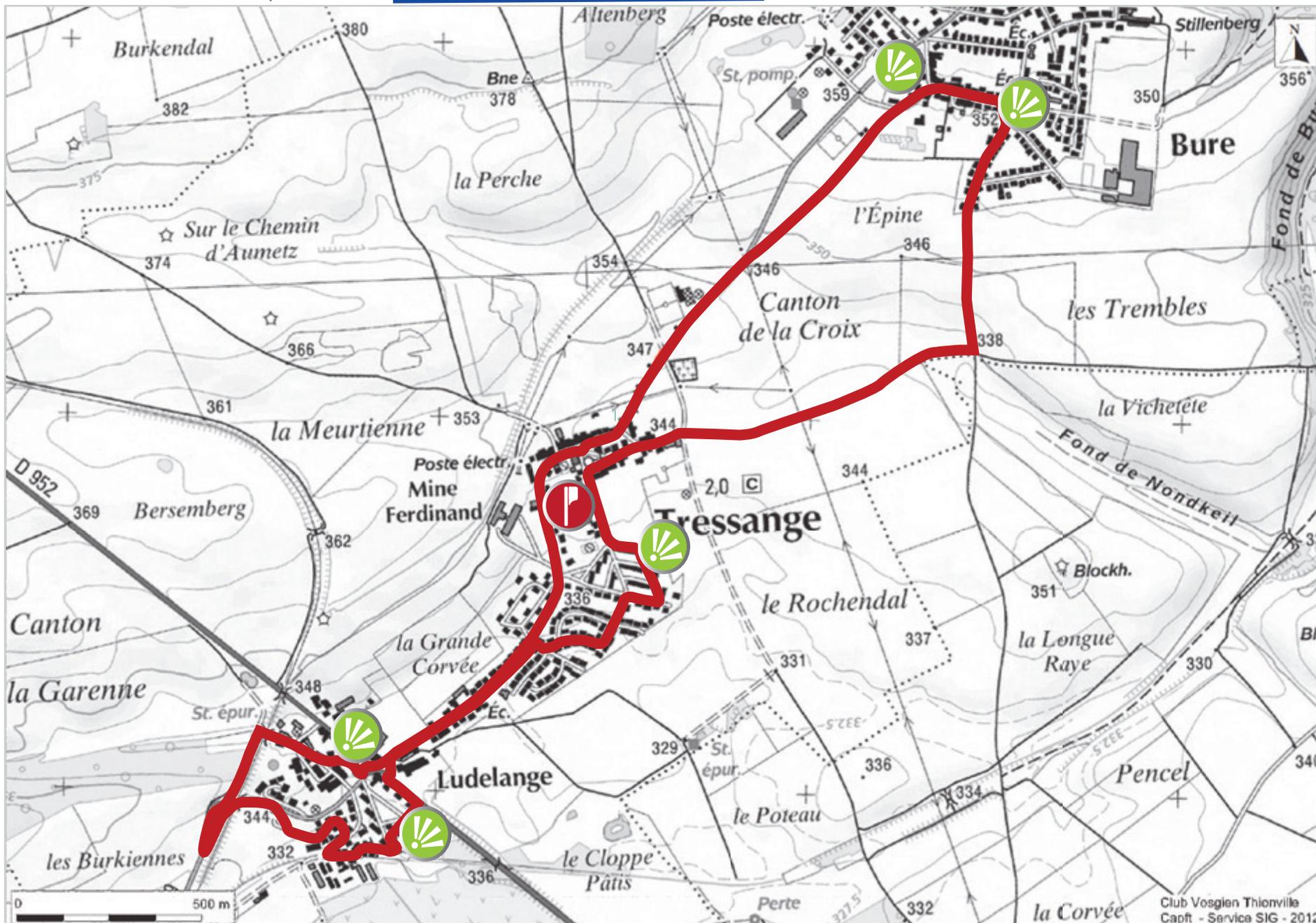




32 - Circuit des Trois Villages

Carte interactive disponible sur <http://www.geoaggl-thionville.fr>

Tressange



7,8km

2h15





Chapelle Notre-Dame de Bure : sous l'Ancien Régime, la chapelle Notre-Dame de Bure faisait partie de la seigneurie de Bassompierre et du diocèse de Luxembourg. Selon la légende, elle pourrait avoir deux origines : Carolingienne, Charlemagne se serait arrêté à cet endroit ; Miraculeuse, au VII^e siècle. En réponse à la prière des habitants dépourvus d'eau, la Vierge aurait fait miraculeusement jaillir une source au centre de Bure.

Fontaine - lavoir de Bure :

Une pierre datée de 1769 témoigne d'une restauration. Au milieu du XIX^e siècle, la fontaine qui sert également d'abreuvoir et de lavoir est restaurée et transformée. En 1985, elle est restaurée et une fontainerie sur auge est installée à proximité en 2001.



Eglise Saint-Pierre : église-grange paroissiale construite en 1722 avec une nef plafonnée.

Cité militaire : lors de la construction de la Ligne Maginot (1^{ère} phase dès 1929), un camp militaire est bâti à Ludelage, ainsi que des maisons et une cité pour loger les officiers et les soldats.

Wagonnet de mine

Parking : Mairie de Tressange

Au départ, tournez successivement à gauche rue Général Maud'Huy, puis rue Paul Gauguin.



Prenez ensuite successivement à droite la rue Bir Hakeim et la rue Général Brosset. Tournez à gauche rue Général de Maud'Huy, à droite rue Jean et Julien Noirel, puis à gauche rue de la Liberté.

Au rond point, prenez à gauche puis à droite rue des Jardins. Tournez ensuite à gauche rue des Peupliers, rue des Marais à droite, puis rue André Maginot à gauche.

Traversez la route pour accéder au trottoir d'en face, continuez le long de la route nationale pour arriver au rond point. Traversez à nouveau avant d'emprunter la rue de la Liberté. Passez devant le restaurant l'Aubergerie.

Aux environs de l'église continuez tout droit. Empruntez le petit chemin ombragé pour sortir de Tressange, passez devant le stade et le complexe sportif.

Après le cimetière, traversez la route pour prendre à droite le chemin rural qui mène au village de Bure.

Poursuivez ensuite à droite sur la rue André Le Nôtre.

Au rond point, prenez à droite rue de la Chapelle et longez la fontaine. Au niveau de l'église, prenez à droite puis à droite au rond point, en direction de la rue de Havange.

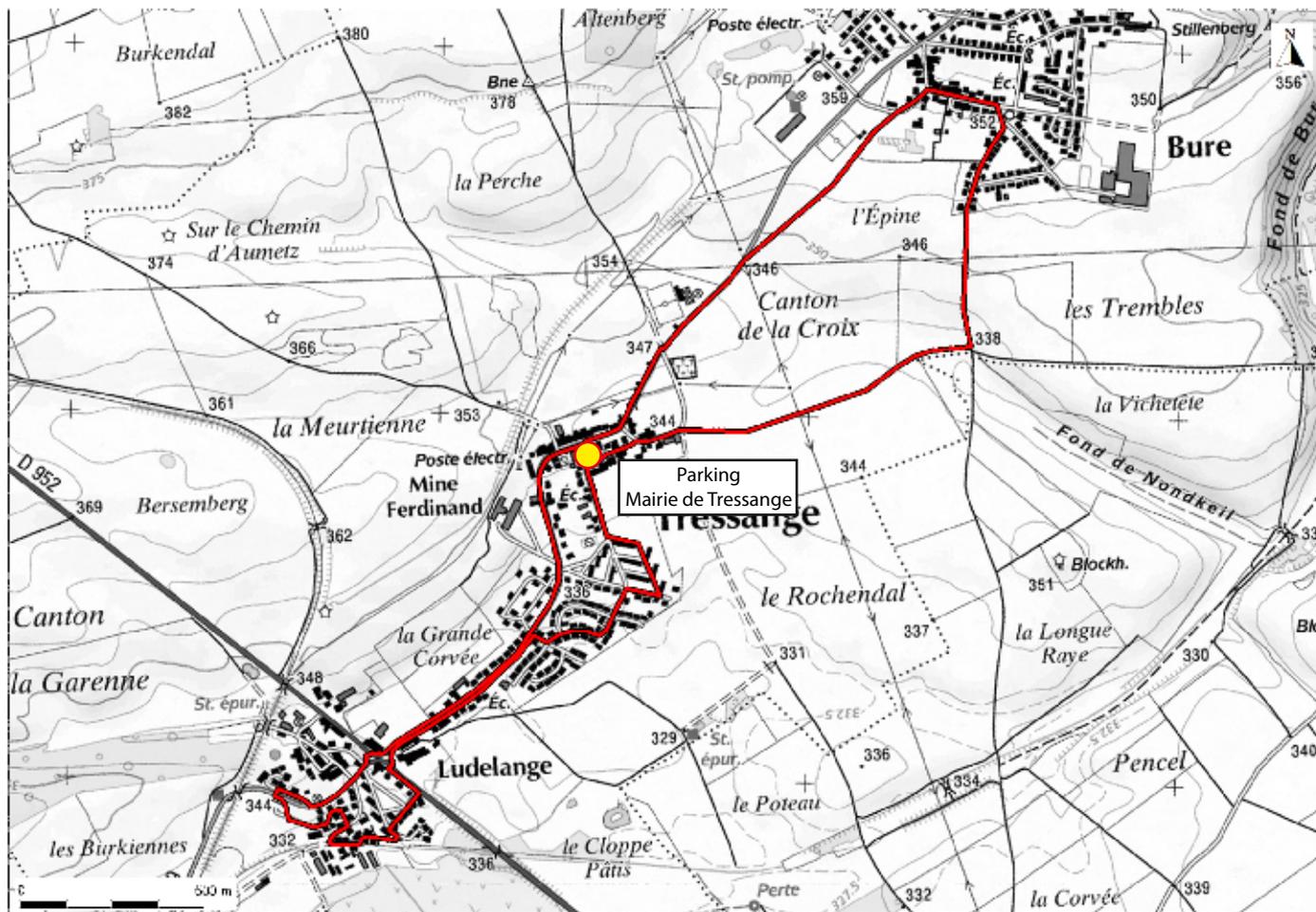


Marchez à travers champs. Tournez à droite vers Tressange.

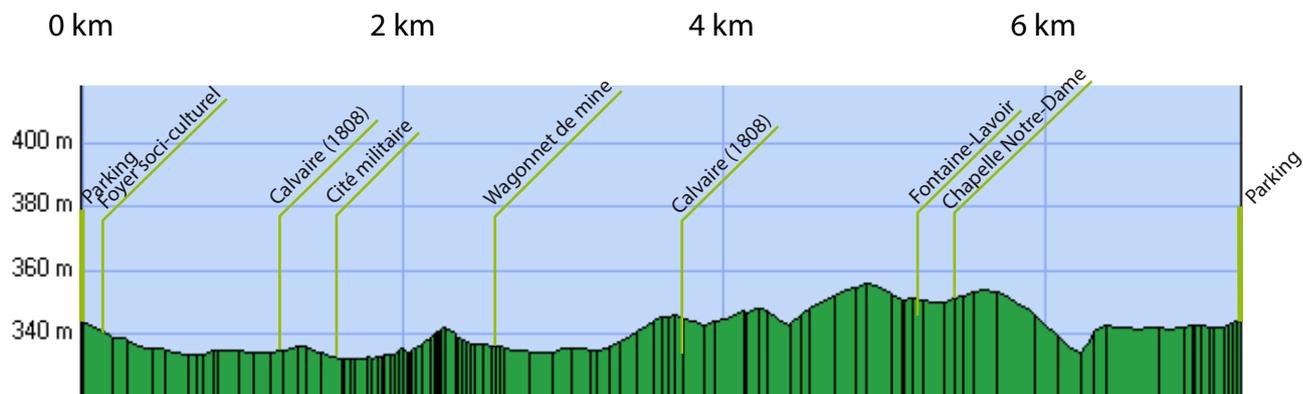
Continuez pour rejoindre la rue de l'Eglise et le point de départ.

Infos pratiques

- **Transport** : Depuis Thionville, la commune de Tressange est accessible en bus par la ligne 91 du réseau Citéline.
- **N° utiles** : Urgences : 112
Météo France « Moselle » : 08 99 71 02 57
- **Le conseil de l'Agglo** : Ne pas pénétrer dans les bunkers, mines et grottes non sécurisées.



Profil : sens du déplacement 



LA RANDONNÉE EN QUELQUES POINTS

Distance à plat	7.87 km
Distance réelle	7.87 km
Altitude minimum	332 m
Altitude maximum	355 m
Dénivelée positive	70 m
Dénivelée négative	70 m
Différence d'altitude	0 m